

Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaient absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

3/ DEMANDE DE RESILIATION DU BAIL ADMINISTRATIF DU 30/09/2006 AUTORISANT DES TRAVAUX COMMUNAUX SUR LA PROPRIETE DE MR ET MME BOUCHEL

Par courrier du 12 juin 2022, Mr et Mme BOUCHEL Michel 3 rue de la Placette ont sollicité Mr le Maire dans les termes suivants :

« Monsieur le Maire,

Je souhaite tout d'abord vous remercier d'avoir bien voulu répondre à ma demande en faisant disparaître de notre propriété le fossé qui avait été créé par la commune de Zouafques sur notre propriété. Comme nous l'avons indiqué ce fossé était devenu tellement profond qu'il existait un problème de sécurité pour notre famille sans compter la pollution que l'on pouvait voir apparaître au fil du temps. Par ce courrier nous voulons résilier le bail établi le 30 septembre

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

2006 autorisant la commune à venir sur notre propriété faire des travaux d'entretien du fossé qu'elle avait créé cela n'était plus nécessaire et trouvons anormal que le personnel communal doivent venir chez nous chaque année. Nous devons vous faire savoir que nous avons découvert en rebouchant le fossé que des tuyaux d'écoulement des eaux arrivent des propriétés voisines de la notre alors que nous ne l'avons jamais autorisé. Dans l'attente nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande. »

En effet par délibération du 1^{er} septembre 2006, le conseil municipal avait instauré un dégrèvement partiel sur l'impôt foncier non bâti de Mr et Mme BOUCHEL 3 rue de la Placette en contrepartie de la création d'un fossé sur leur propriété devant recueillir les eaux pluviales communales. Consécutivement un bail administratif du 30 septembre 2006 venait instituer un dégrèvement de 50€ par année et autoriser la commune de Zouafques à pénétrer sur leur propriété pour entretenir le fossé. Considérant le courrier de demande de résiliation du bail de Mr et Mme BOUCHEL ci-dessus, Monsieur le Maire propose d'approuver la résiliation du bail administratif du 30 septembre 2006, la fin du dégrèvement d'impôts et la fin de l'autorisation de pénétrer sur la propriété privée pour entretien, acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUIL. 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES

(62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaients absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

4/ ACHAT DE LA PARCELLE CADASTREE ZA23 – DROIT DE PRIORITE COMMUNALE

Un courrier de la DDFIP du 3 mai 2022 informe la commune d'un projet de cession d'un terrain situé sur la commune de Zouafques cadastré ZA23 pour une contenance de 1717m² à usage de chemin d'exploitation. Le prix proposé à la vente est de 430€.

La DDFIP demande si la commune souhaite acquérir ce bien et d'exercer ainsi son droit de priorité.

Considérant que la commune est compétente pour exercer ce droit de priorité,

Mr le Maire propose au conseil municipal d'acquérir cette parcelle au prix de 430€ et d'exercer le droit de priorité. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 JUIL. 2022

Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaient absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

5/ ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DE L'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE POUR LA RUE BELLEVUE

Mr le Maire présente le courrier d'octroi de la subvention aide à la voirie communale par le Département pour les travaux de voirie rue Bellevue pour un montant de 15 000€.

Le conseil municipal accepte la subvention obtenue.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES

(62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaient absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

5/ ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DU FONDS DE CONCOURS 21-23 POUR LA RUE BELLEVUE

Mr le Maire présente le courrier d'octroi de la subvention fonds de concours de la CAPSO pour les travaux de voirie rue Bellevue pour un montant de 14 782,39€.

Le conseil municipal accepte la subvention obtenue.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Suivent au registre les signatures.

Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

Pour copie conforme

Le Maire,

DUPONT Franck





Handwritten initials or a signature, possibly 'H' or 'A', located to the right of the circular stamp.

Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaients absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

5/ ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DU FONDS DE CONCOURS POUR LA REFECTION DE L'ECOLE

Mr le Maire présente le courrier d'octroi de la subvention fonds de concours de la CAPSO pour les travaux de réfection de l'école pour un montant de 11 147,61€.

Le conseil municipal accepte la subvention obtenue.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Suivent au registre les signatures.

Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

Pour copie conforme

Le Maire,

DUPONT Franck



Arrondissement de
SAINT-OMER
Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaients absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 JUL. 2022

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

6/ DECISION MODIFICATIVE

Vu une incohérence entre le montant reporté en section de fonctionnement et le montant affecté à l'investissement et à l'absence de crédit au chapitre 20 du budget primitif, il y a lieu de prendre une décision modificative qui est la suivante :

	Dépenses Diminution de crédits	Dépenses Augmentation de crédits	Recettes Diminution de crédits	Recettes Augmentation de crédits
1068 -Excédents de fonctionnement capitalisés			51 339,22€	
1323- Départements				36 639,22€

1328 -Autres subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables				14 700€
203- Frais études, recherche et développement et frais d'insertion		600€		
2188- Autres immobilisations corporelles	600€			

Le conseil municipal valide cette décision modificative.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
 Suivent au registre les signatures.
 Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
 DE SAINT-OMER, le

11 JUIL. 2022

Pour copie conforme
 Le Maire,
DUPONT Franck

 

Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaients absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 JUL. 2022

7/ RETRAIT DE LA DELIBERATION CREANT UN MARCHÉ DE PLEIN AIR FACE AU CAFE LE CHEVAL NOIR

Par délibération du 3 juillet 2021, le conseil municipal a accepté la création d'un marché en plein air face au café Le Cheval Noir avec autorisation donnée à Mme LEMONNIER, gérante du café.

Considérant que le marché n'a pas eu lieu, que Mme LEMONNIER n'a pas donné suite,

Mr le Maire demande au conseil municipal d'abroger ladite délibération, abrogation acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 JUIL. 2022

Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES

(62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaient absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUIL. 2022

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

8/ CONVENTION D'ACCES AU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DU CDG62. DENONCIATION ET PROPOSITION D'UNE NOUVELLE CONVENTION

Le conseil municipal,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié par les décrets 2008-339 du 14 avril 2008 et 2012-170 du 3 février 2012, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique territoriale,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception d'une nouvelle convention proposée par le cdg62. Il rappelle la convention en cours qui a débuté le 1^{er} juillet 2021 pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention proposée par le CDG62 à compter du 1^{er} janvier 2022 explicitant les objectifs, le fonctionnement et le mode de financement dudit service.

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation pour signer la nouvelle convention qui engendre une augmentation de la dépense dès lors que Monsieur le Président du CDG62 aura dénoncé la convention en cours, autorisation entérinée à l'unanimité.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 JUIL. 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



Arrondissement de
SAINT-OMER

Canton de
SAINT-OMER

Mairie de ZOUAFQUES (62890)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

•Nombre de membres en exercice	15
•Présents	13
•Vote pour	15
•Vote contre	0
•Abstention	0

L'an deux mil vingt-deux, le deux juillet à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 24 juin 2022.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	BOUCLET Vincent
LOGEZ Philippe	COENS Robin	QUELO Guillaume
PARIS Anita	LACROIX Sébastien	SAISON Céline
LECRAS Hélène	LEMAIRE Gérald	
METEYER Isabelle	FOUBLE Sylvain	

Etaients absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LECRAS Hélène

- Ouverture de séance par Mr le Maire à 8h00
- Désignation du secrétaire de séance : Mr LOGEZ Philippe

9/ AVIS COMMUNAL SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAPSO

Mr le Maire donne lecture des nouveaux statuts de la CAPSO et soumet au conseil municipal son adoption. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.
Suivent au registre les signatures.
Certification du caractère exécutoire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

11 JUL. 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
DUPONT Franck



